

PROTOCOLE COVID-19

PROPRIETAIRE

* **A compter du 21 Juin 2020**, les propriétaires vont pouvoir réintégrer la sellerie propriétaire.

Sous certaines conditions :

- à chaque entrée dans la sellerie, les propriétaires doivent se désinfecter les mains avec du gel hydro-alcoolique mis à leur disposition à l'entrée.

- **ATTENTION** : il ne peut se trouver dans la sellerie qu'une seule personne à la fois.

- il leur est demandé de garder la sellerie soigneusement rangée, rien ne doit trainer ou être laissé à la portée de tous afin d'éviter la prolifération de bactéries et de faciliter le nettoyage de celle-ci.

- dans tous les espaces communs, les propriétaires doivent appliquer scrupuleusement les gestes barrières et veiller au respect des distanciations sociales. Le port du masque est vivement conseillé (sauf à cheval☺).

- **Pour rappel** : les pensions doivent être réglées avant le 15 de chaque mois par chèque établi à l'ordre de la SCEA Cheval Découverte et déposé dans la boîte aux lettres du club.

- dans la situation délicate que nous traversons nous sommes obligés d'augmenter légèrement les tarifs des pensions et demi-pensions à compter du 01 Juillet 2020.

Propriétaire : été = 160€ / hiver = 280€

Demi-pension : été = 100€ / hiver = 160€

- les demi-pensions peuvent continuer durant l'été : voir conditions avec Jean.

ADHERENTS

* **A compter du 20 Juin 2020**, les cavaliers vont pouvoir réintégrer la sellerie club (écurie du bas).

Sous certaines conditions :

- à chaque entrée dans la sellerie, les cavaliers doivent se désinfecter les mains avec du gel hydro-alcoolique mis à leur disposition.

- **ATTENTION** : il ne peut se trouver dans la sellerie qu'une seule personne à la fois.

- avant la séance, il leur est demandé de ne rentrer qu'une seule fois dans la sellerie afin de récupérer tout le matériel de leur monture du jour.

- après la séance, il leur est demandé de déposer leur filet sur la table à l'extérieur de la sellerie et de ranger leur selle sur le portant du cheval en question avec sur le dessus le tapis ouvert à l'envers pour que celui-ci respire.

- dans tous les espaces communs, les cavaliers doivent appliquer scrupuleusement les gestes barrières et veiller au respect des distanciations sociales. Le port du masque est vivement conseillé (sauf à cheval ☺).

CAVALIERS PONEYS

* **A compter du 20 Juin 2020**, les cavaliers montant à poney sont autorisés à accéder aux écuries.

Sous certaines conditions :

- à chaque entrée dans l'écurie, les cavaliers doivent se désinfecter les mains avec du gel hydro-alcoolique mis à leur disposition.

- **ATTENTION** : ils ne pourront cependant pas accéder à la sellerie.

- les poneys seront donc déjà prêts (selle + filet).

Ils ne pourront reprendre le pansage et le sellage des poneys qu'à compter de la rentrée de Septembre 2020.

- dans tous les espaces communs, les cavaliers doivent appliquer scrupuleusement les gestes barrières et veiller au respect des distanciations sociales.

PARENTS OU ACCOMPAGNATEURS

* **A compter du 20 Juin 2020**, les parents et/ou accompagnateurs vont pouvoir revenir dans la structure pour encourager et soutenir les cavaliers.

Sous certaines conditions :

- pour chaque entrée dans la structure, il leur sera demandé de se désinfecter les mains avec du gel hydro-alcoolique mis à leur disposition sous la cabane.

- **ATTENTION** : ils ne sont pas autorisés à entrer à l'intérieur des bâtiments ni de toucher le matériel.

- dans tous les espaces communs, les parents doivent appliquer scrupuleusement les gestes barrières et veiller au respect des distanciations sociales. Le port du masque est vivement conseillé.

- **Pour rappel** : les parents et/ou accompagnateurs sont également soumis au respect du fléchage au sol pour un bon déroulement et éviter au maximum le croisement inter-cours.

EVENEMENTS (concours interne)

- passage des mains au gel hydro-alcoolique à l'entrée pour tous.
- tous les participants à l'évènement peuvent accéder au centre équestre dès 13h30.
- la présence de parents et/ou accompagnateurs est autorisée.
- il est demandé aux participants du concours de bien respecter leur heure de passage.
- dans tous les espaces communs, le respect des gestes barrières et le respect des distanciations sociales doit être appliqué. Le port du masque est vivement conseillé (sauf à cheval😊).
- Pour rappel : une buvette sera à la disposition de tous durant l'après-midi.